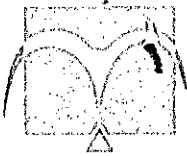


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



Réservé
au
Moniteur
belge



23117445

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège - division Namur

04 SEP. 2023

Greffe

N° d'entreprise : **0480 174 942**

Nom

(en entier) : **BIOXTRACT**

(en abrégé) :

Forme légale : **S.A.**

Adresse complète du siège : **Rue Guillaume Fouquet, 30- 5032 Isnes**

Objet de l'acte : Transfert de siège social

Par décision de la Direction, actée dans le PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2023, le Siège social de la société BIOXTRACT est modifié suite à un déménagement de nos bureaux.

L'adresse du nouveau siège social de la société est :

BIOXTRACT S.A.

Zone d'activités Nord, 1 boîte 2

5377 Baillonville.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/09/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).